



COMMUNE
AUMENANCOURT

mairie.aumenancourt@wanadoo.fr

03 26 97 50 47

ASSOCIATION HISTORIQUE 15-1

L'association 15-1 Juin 40 a le plaisir de vous inviter à la cérémonie du souvenir qu'elle organise le dimanche **13 juin 2010** à l'occasion du 70ème anniversaire des combats des 9 et 10 juin 1940 livrés par le 151ème RI.

09H45 : Recueillement sur la tombe du soldat TETAR au cimetière d'Auménancourt-le-Petit.

10h00 : Cérémonie commémorative au monument du 151ème RI à Auménancourt-le-Grand et inauguration d'une plaque en hommage aux soldats tombés sur la commune.

11h15 : Dépôt de gerbe sur la tombe du sous-lieutenant De Thubert, inhumé à Brienne sur Aisne et verre de l'amitié offert par la municipalité de Brienne sur Aisne.

DEMARCHAGE ABUSIF

Plusieurs habitants ont signalé en mairie le passage de démarcheurs à domicile, en panneaux solaires notamment, apparemment mandatés par la commune.

A ce jour, la commune n'a mandaté aucun représentant, quels que soient les produits vendus.

Aussi nous vous recommandons la plus grande vigilance face à ces techniques de vente abusives.

LE TOUR DE FRANCE PASSE À ST-ETIENNE/SUIPPE

Le **mercredi 7 juillet**, le Tour de France cycliste traversera les communes de St Etienne sur Suippe et de Bourgogne en direction de Bétheny et Reims.

Des mesures d'interdiction de circulation totale seront prises par les municipalités, ce qui risque d'entraîner des difficultés d'accès sur Saint-Etienne, Bourgogne, Boulton et au-delà.

Il ne sera plus possible de circuler dans la commune de Saint Etienne entre **14h30 et 18 heures**.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX



Le nettoyage des bordures de trottoirs (stabilisés ou enherbés) et des caniveaux est à la charge des riverains. Cet entretien est un plus pour l'embellissement de nos villages.

PENSE-BÊTE

Tennis

Pour le renouvellement des abonnements et les nouvelles inscriptions au tennis, veuillez vous adresser au secrétariat de mairie qui communiquera vos coordonnées à la personne responsable des inscriptions pour convenir d'un rendez-vous.

Rappel des tarifs :

Carte famille : **60.00€**

Adultes (21 ans et plus) : **45.00€**

Jeunes (enfants et étudiants) : **15.00€**

Ticket invités : **15.00€**

Avis aux utilisateurs de moto-cross et quad

Afin de veiller à la tranquillité et à la sécurité des riverains lors des passages sur les chemins communaux ou d'association foncière (notamment rue du 151ème RI, rue de la forêt d'Enfer ou dans le lotissement des cerisiers) il est demandé aux utilisateurs de ce type d'engin de respecter les règles élémentaires de sécurité et plus particulièrement de rouler à vitesse modérée à proximité des habitations. Pour rappel le code de la route s'applique sur tout le territoire communal.

Ne vous mettez en infraction !